

be alpa  
be a winner  
be .brussels 

Présente le

# Be Brussels Challenge

Le CTT ROYAL ALPA IXELLES SCHAERBEEK organise le samedi 19 novembre 2016 dans les locaux du CTR, avenue du Marathon 1 à 1020 Bruxelles , un critérium de tennis de table ouvert aux joueurs affiliés à la FRBTT ou à toute autre fédération reconnue par l'IT

**9h00 Messieurs D**

**9h30 Messieurs NC**

**11H30 Messieurs C**

**13H30 Messieurs E**

**16H00 Messieurs B**

Les participants seront répartis par poule de quatre joueurs maximum, les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tour final. **Chaque participant peut participer à la série correspondant à son classement et à la série supérieure.**

Il sera fait usage de **16 tables** de couleur verte et de balles plastique de couleur blanche  
Les matches se jouent au meilleur des trois manches.

**Le droit d'inscription est fixé à 8 euros pour une série et 10 euros pour deux séries.**

**Date limite des inscriptions : le jeudi 17 novembre à minuit.**

Date et lieu d'élaboration des tableaux : le vendredi 18 novembre à 10H00 au club d'AEC.

Le tournoi se joue suivant les statuts et règlements de la F.R.B.T.T.

Le tournoi est autorisé sous le numéro BBW.VG 07/16/17

Directeur du Be Brussels Challenge : Jean-Philippe Nimal

Directeur-adjoint : Chetoui Imed

**Pour vous inscrire: cliquez sur l'onglet « COMPETITION/TOURNOI » du site : [www.cpbbw.be](http://www.cpbbw.be)**

En cas de problèmes: Goffin Viviane - G.S.M. : 0475/532.089 - E-Mail :  
[viviane.goffin@skynet.be](mailto:viviane.goffin@skynet.be)

**Plus aucune inscription ne pourra être acceptée le jour de la compétition.**

**ATTENTION : Les joueurs qui ne confirment pas leur inscription aux compétitions par voie électronique ne seront PAS INSCRITS (attention aussi aux secrétaires qui doivent confirmer pour leur joueur).**

**La liste des non-confirmés est disponible dans le programme d'inscription. Vérifiez bien votre adresse mail car c'est celle qui est utilisée pour l'inscription et qui reçoit le mail de confirmation.**

**Lors du Critérium, tout refus d'arbitrage sera sanctionné par une amende de 12,50€.  
En cas d'absence non prévenue, une amende de 12,50€ sera réclamée en plus du coût de son inscription.**

Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol.  
Le juge-arbitre prendra toutes les dispositions, mesures ou décisions nécessaires au bon déroulement du tournoi.

Directeur du Critérium : Nimal Jean Philippe.

B E N J A G 

  
DANDY  
TENNIS DE TABLE

Directeur du Be Brussels Challenge : Jean-Philippe Nimal  
Directeur-adjoint : Chetioui Imed